Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 49 (1987)

Heft: 10

Rubrik: 60ème rapport annuel Association suisse pour l'équipement technique

de l'agriculture : 1er juillet 1085 - 31 décembre 1986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

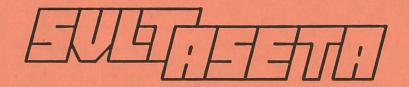
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



60 RAPPORT ANNUEL



Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

1er juillet 1985 - 31 decembre 1986

INTRODUCTION

Dans le rapport présent, nous rendons compte de l'exercice écoulé entre le ler juillet 1985 et le 31 décembre 1986. Cette longue période s'explique par le transfert de l'année comptable du 30 juin à l'année du calendrier. Ce changement a été décidé par la 59ème AD, le 14 sept. 1985 et en voici le résultat. Par cette mesure, nous comptons sur des avantages de nature administrative qui éviteront certains travaux effectués à double dans le secteur décomptes et pointes de travail. Au sein de l'association, cette période a été marquée de changements au niveau du personnel. Le président central, M. H. Baechler, Conseiller d'Etat, Morat, a été remplacé après 18 années en fonction par H. Uhlmann, Conseiller National Bonau TG. Dans les sections FL, GE, VD, VS et ZG, il y a eu également des changements à la présidence.

Le SC a également vu des changements de personnel, tant au Service technique qu'au Secrétariat et à la Rédaction. Après des recherches de longue haleine, nous sommes heureux d'avoir trouvé des collaborateurs qualifiés pour tous ces postes.

Parallèlement à nos charges traditionnelles, qui sont plus amplement décrites dans le programme d'activité annuel, nos tâches multiples ont amené quelques points forts, tels que la représentation des intérêts de l'agriculture lors de la révision de différentes prescriptions du Droit sur la circulation routière, de l'ordonnance relative aux droits de douane sur les carburants et d'autres projets de loi qui nous ont beaucoup sollicités. Mentionnons une fois dans ce contexte que l'élaboration de bases de décision sans l'appui des travaux préparatifs de la FAT est un travail énorme. La représentation des intérêts de l'agriculture est d'autant plus difficile lorsqu'il s'agit de tenir compte d'aspects écologiques qu'économiques. Il en résulte qu'on peut dorénavant s'attendre à des situations conflictuelles qui ne pourront guère être évitées.

Des influences "bizarres", des tendances insoupçonnées et le comportement déraisonnable de certaines parties de la population ont fait sursauter au cours de l'année écoulée toutes les personnes touchant de près où de loin à l'agriculture. Des droits et privilèges traditionnels ont tout à coup été remis en question et produiront peut-être un écartèlement de nos propres forces. A ce moment, on se rend compte que ce qui va de soi n'est apprécié que lors de son absence.

Alors que le succès valorise chacun d'entre nous, les échecs forcent à se remettre en question, à faire un effort supplémentaire et évitant l'exubérance. C'est valable pour le domaine personnel, professionnel et même social. Henry Ford I disait bien: "Nos échecs nous apprennent plus que nos succès". Mais qui parle facilement de ses échecs ou les avoue? Ils sont, d'autre part, ni quantifiables ni, souvent, prévisibles.

Nous pensons de notre côté qu'il ne faudrait pas attendre l'échec pour nous forcer à réfléchir. Les différents reproches auxquels l'agriculture se voit actuellement exposée doivent être pris au sérieux et il incombe aux responsables de chercher des solutions de commun accord. Cela ne sera pas facile et chacun ne sera pas apte à affronter les exigences posées aux connaissances et à la nouvelle situation. En fin de compte, l'agriculture ressortira de cette épreuve forte de nouvelles connaissances et de sa propre valeur.

L'ASETA ainsi que les autres organisations agricoles, devra adapter ses structures aux conditions modifiées de l'heure. La différence entre l'ASETA et les différentes autres associations s'explique par le fait que nous représentons vers l'extérieur, avec nos 22 sections et nos quelques 37'000 membres la totalité des agriculteurs en matière de

technique agricole. Non seulement nos membres profitent-ils des succès de nos efforts, mais l'agriculture toute entière jouit de nos activités. Ce fait ne facilite pas le recrutement des membres par nos sections étant donné que les "profiteurs" ne peuvent guère être gagnés à la cause de la solidarité et de la responsabilité.

Nous exprimons notre gratitude à nos membres fidèles et leurs collègues de dernière date chez nous de maintenir à la disposition de l'agriculture toute entière une organisation qui représente les intérêts de tous les agriculteurs en matière de technique agricole et qui se soucie de la formation continue et de l'information des paysans.

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise
- Améliorer les conseils techniques et spécialisés
- Sauvegarder les intérêts de ses membres
- Encourager l'emploi rationnel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique
- Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique
- Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches
- Adapter le activités de l'association aux besoins de ses membres et suivant le développement de la technique agricole.

Actuellement, 36'665 membres sont affiliés à notre association. 1'170 personnes sont abonnées uniquement à notre périodique. Le total de ces 37'835 adresses se divise entre 30'694 adresses de langue allemande, 6'815 de langue française et 326 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau 1 que l'effectif des membres a diminué de 51 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre seul n'est pas significatif si on ne tient pas compte de toutes les démissions découlant soit de la limite d'âge, de la remise de l'exploitation ou d'autres facteurs qui doivent être compensés. Nous espérons que grâce au soutien de l'association centrale les sections pourront à nouveau augmenter leur effectif en membres.

TABLEAU 1: EFFECTIF DES MEMBRES DES DIFFERENTES SECTIONS

Section	Exploitat.	Exploitat.		Membre	S		
Membres 1986	1)	2)		1975	1980	1984	1985
AG	4'192	4'021	3'024	2'960	3'180	3'083	3'208
BE	15'447	8'212	8'031	6'905	6'887	6'863	
BS + BL	1'004	838	782	810	795	800	794
FL	191		261	252	230	226	217
FR	4'744	2'147	3'165	2'998	3'093	3'274	3'258
GE	426	286	382	349	364	363	370
GR	3'326	2'972	219	169	166	178	186
JU	1'439	576	427	371	338	334	337
LU	6'430	1'576	2'119	2'629	2'858	2'922	2'981
NE	1'286	658	614	636	588	585	573
NW	609	181	138	156	153	167	170
OW	922	306	141	119	119	112	112
SG	8'403	3'423	2'658	3'084	3'379	3'420	3'513
SH	690	785	818	777	723	725	715
SO	1'785	1'412	902	904	905	890	884
SZ	2'871	930	449	644	604	548	503
TG	3'982	1'627	2'926	2'784	2'749	2'755	2'267
TI	. 948	4'205	350	287	349	342	332
VD	5'696	2'938	3'387	3'084	2'960	2'921	2'841
VS .	2'342	12'438	238	206	190	186	194
ZG	766	170	623	640	653	653	643
ZH	4'990	3'275	5'565	5'514	5'338	5'302	5'204
Total	72'298**	52'976	36'219	36'242	36'621	36'716	36'665

1) Exploitations d'agriculteurs à titre principal

2) Exploitations d'agriculteurs à titre accessoire

** sans FL

2. Les organes de l'ASETA

COMITE DIRECTEUR

Président central: H. Uhlmann, Conseiller national, Bonau TG (dès le 13.09.1986) H. Bächler, Conseiller d'Etat, Morat FR (jusqu'au 13.09.1986)

Membres:

M. Tardy, St. Prex VD R. Chollet, Gy GE K. Schäfer, Liestal BL G. Ammann, Gossau SG P. Horst, Busswil BE J. Oehninger, Adlikon ZH

COMITE CENTRAL

Président central: H. Uhlmann, Conseiller national, Bonau TG (dès 13.9.1986)
H. Bächler, Conseiller d'Etat, Morat FR (jusqu'au 13.9.1986)

BE P. Horst, Busswil AG E. Gautschi, Gontenschwil BB K. Schäfer, Liestal FL E. Oehri, Ruggell (dès 1986), FR F. Stritt, Schmitten B. Hasler, Rugell (jusqu'en 1986) GE E. Battiaz, Soral (dès 1986) JU M. Chételat, Courtételle GR L. Jörg, Landquart NE F. Schleppi, Lignières LU N. Wolfisberg, Hohenrain (CT 3) OW O. Reinhard, Kerns (dès 1986) NW J. Käslin Beckenried P. Gasser, Sarnen (jusqu'en 1986) SH J. Wanner, Wilchingen (dès 1986) SG G. Ammann, Gossau H. Reich, Gächlingen (jusqu'en 1986) SZ A. Föhn, Schwyz SO F. Tschumi, Riedholz TG J. Fatzer, Neukirch-Egnach TI R. Cattori, Cadenazzo VS Ch. Meyer, Turtmann (dès 1986) VD Ch. Roulin, Daillens ZG R. Wyttenbach, Rotkreuz (dès 1986) Ch. Bonvin, Conthey (jusqu'en 1986) Ch. Blattmann, Oberägeri (j.'en 1986) ZH J. Graf, Feldbach (dès 1986) CT1 V. Monhart, Unterschlatt R. Chollet, Gy CT2 A. Muller, Dommartin CT4 K. Schib, Gipf-Oberfrick M. Tardy, St. Prex J. Oehninger, Adlikon CT5 A. Wellinger, Tänikon

COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES

Président: B. Schafroth, Ettingen BL

Membres:

A. Berlie, Crassier VD P. Zimmerli, Lenzburg AG (rév. perm.)
J. Gut, Stans NW (1er suppléant) P. Forestier, Chancy GE (2ème suppl.)

COMMISSION TECHNIQUE 1

(questions techniques d'ordre général) Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres:

K. Hatt, Schaffhausen SH
A. Lippuner, Marly FR
R. Studer, FAT, Tänikon TG
R. Hirter, Safenwil AG
R. Mumenthaler, Wimmis BE
R. Schneider, Boudry NE

COMMISSION TECHNIQUE 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage et l'emploi en commun des machines)

Président: A. Muller, Dommartin, VD

Membres:

P. Forestier, Chancy BE
R. Wälchli, Niederösch BE
W. Bryner, Othmarsingen AG
FAT, Tänikon TG
H. Hodel, Schönenwerd AG
N. Wolfisberg, Hohenrain LU
W. Junker, Brütten ZH
ASCA, Lindau ZH

COMMISSION TECHNIQUE 3

(questions rel. aux Communantés de matériel agicole)

Président: N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres:

W. Flückiger, Melchnau BE A.L. Jaquier, Démoret VD P. Müri, Gränichen AG

FAT, Tänikon

H. Hodel, Schönenwerd AG A. Muller, Dommartin VD O. Schwarzer, Winterthur ZH ASCA, Lindau

COMMISSION TECHNIQUE 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Gipf-Oberfrick AG

Membres:

F. Lachat, Delémont JU R. Studer, FAT, Tänikon TG

H.U. Schmid, Riniken AG (conseil)

N. Widmer, Hohenrain LU

W. Herzig, Bern BE

J.J. Romang, Apples VD (conseil)

COMMISSION TECHNIQUE 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: Dr. A. Wellinger, Tänikon TG

Membres:

R. Biolley, Hausen AG F. Locher, Bonstetten ZH M. Steiner, Montherod VD W. Edelmann, Maschwanden ZH Th. Pfister, Flawil SG J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activite des organes

Deux assemblées des délégués ont eu lieu au cours de cette période de 1 1/2 années. La 59 AD s'est déroulée le 14 sept. 1985 au restaurant Brandenberg, Zoug. 12 invités, 9 membres d'honneur, 26 membres du CC et 77 délégués y ont participé. Sous la présidence de H. Baechler, Morat, les affaires statutaires ont été adoptées à l'unanimité. Le bouclement des comptes du 31 déc. a été approuvé sous réserve de maintenir, pour l'AD, la date de septembre. L'adaptation du règlement sur l'organisation et l'administration de l'ASETA, nécessaire suite à la réinstauration de la CT 3, est adopté. Des remerciements sont adressés à la section Zoug pour la bonne organisation de l'AD et l'accueil réservé aux délégués.

La 60^e AD a eu lieu le 13 septembre 1986 au Centre des congrès "Holiday Inn" à Regensdorf ZH. 11 invités, 12 membres d'honneur, 26 membres du CC et 92 délégués ont suivi les débats et ont pris part au programme complémentaire. H. Beachler, président central, s'est chargé pour la dernière fois de présider l'AD. Ont été adoptés: le procèsverbal de la 59^e AD, le rapport d'activité du second semestre 1985, les comptes de cette même période, le programme d'activité, le budget et les listes de cours des Centres de formation permanente pour l'année 1987. Les délégués ont accordé un crédit de Fr. 14'000.-- pour raccorder le Centre de cours de Riniken au chauffage à distance RE-FUNA, y compris le remplacement de la chaudière à mazout (24 ans) par un échangeur thermique.

Après 18 ans en fonction, H. Baechler s'est retiré de la présidence. En tant que successeur, les sections de la Suisse orientale ont proposé H. Uhlmann, Bonau TG. Avec un très bon résultat ce dernier a été élu nouveau président central de l'ASETA.

Le président sortant, H. Baechler, donna un bref aperçu sur ses 18 années à la tête de l'association. Il ne souligna pas seulement le développement fulgurant de la technique agricole au cours de cette période, mais esquissa aussi les conditions-cadre modifiées dont l'importance augmente constamment pour l'agriculture. Il critiqua les directives de la politique agraire des années 60, telles que le plan Mansholt, de même que les recettes toutes faite des soi-disant experts agraires. A cette occasion, le président sortant évoqua les objectifs de la politique agricole suisse, tels qu'ils sont contenus dans le sixième rapport agricole. Il souligna qu'il n'est pas à l'agriculture de payer seule le prix pour atteindre ces objectifs pour le bien de la population toute entière. Après quelques paroles critiques à l'adresse de la société de consommation actuelle, il exprima le voeu de nous voir déterminés à payer le prix pour la sauvegarde de notre environnement naturel.

En hommage à leurs mérites, les personnes suivantes ont été nommées:

- H. Baechler, Morat, en tant que président d'honneur
- K. Hatt, Schaffhausen
- J. Bonjour, Puidoux VD, et
- B. Hasler, Ruggell, en tant que membres d'honneur.

Des remerciements ont été adressés à la section ZH pour le bon déroulement des assemblées et le programme complémentaire généreux.

COMITE CENTRAL (CC)

Le CC a siégé le 13 septembre 1985 à Zoug et le 12 sept. 1986 à Regensdorf ZH. Figuraient au premier plan des 101 et 102 séances: les débats préparatifs pour l'ordre du jour des deux assemblées des délégués. Le CC a également péparé l'élection d'un rédacteur pour le périodique, le 3 Championnat suisse en conduite de tracteurs et le programme d'activité pour la période du rapport présent et l'année d'après. Le CC s'est ensuite chargé de préparer l'élection du président central et une interpellation adressée à l'Office féd. de la police (Ofp) concernant la révision de certains articles OCE et OCR qui sont de grande importance pour l'agriculture (v. chapitre 10).

COMITE DIRECTEUR (CD)

Au cours de la péroide concernant le rapport présent, le CD a délibéré au cours de 6 séances. A côté des questions administratives courantes, le CD s'est intéressé aux points suivants: Révision des normes quant à la ristourne douanière sur les carburants / Remanier le règlement du "Concours d'habileté en conduite de tracteurs" / Engager un nouveau rédacteur / Engager un nouveau collaborateur au Service technique / Préparation de la succession du président central / Avis sur les "bases et concept pour les prescriptions suisses sur les gaz d'échappement pour véhicules automobiles à moteur diesel" / Remaniement du règlement des indemnités de frais et adapter les indemnités de séances et de cours à la situation actuelle / Motion déposée à l'Ofp conc. la révision de certains articles OCE et OCR / Sondage conc. le "concept sur l'acquisition des annonces pour le périodique" / Préparer, à l'attention des sections, le matériel publicitaire pour recruter de nouveaux membres.

COMMISSION TECHNIQUE 1 (CT 1)

La CT 1 s'est réunie le 13 mars 1986 au Centre de cours Riniken, le comité de travail "journée d'information" a débattu le 13 mai 1986 à la FAT, Taenikon TG. Les points majeurs abordés étaient: créer du matériel de publicité pour les sections / adapter les normes pour la ristourne douanière / examiner les propositions du groupe de travail

OCE conc. la modification de l'OCE et de l'OCR / préparer la journée d'information ASETA 1986 / concept pour le stand de l'AGRAMA 1987 / questions relatives au concours d'habileté en conduite de tracteurs / avis sur la manifestation "Trecker-Treck" / Problèmes relatifs à la loi sur l'aménagement du territoire.

COMMISSION TECHNIQUE 2 (CT 2)

La 25^e séance de la CT a eu lieu le 06.01.1986 à Riniken, suivie, le 21 fév. 1986, à Brougg, de la réunion des présidents régonaux de moissonnage-battage. Etant donné que lors de la 101ème séance du CC, les tâches des CT 2 et CT 3 avaient à nouveau été divisées (2 commissions techniques individuelles) la CT 2 peut à nouveau se consacrer uniquement aux problèmes des entrepreneurs en travaux agricoles. Les points traités lors de ces deux réunions: la réinsertion de la CT 3, les tarifs indicatifs de moissonnage-battage 1986, les tarifs pour entrepreneurs en travaux agricoles et la possibilité d'une éventuelle assurance protection juridique pour les entrepreneurs en travaux agricoles.

COMMISSION TECHNIQUE 3 (CT 3)

Selon la décision prise le 13 septembre 1985 par le CC, la CT 3 (en nouvelle formation cette-fois), a repris ses fonctions. Le CC tient ainsi compte de la tendance qui se dessine vers une importance accrue de la mise en oeuvre en commun de matériel agricole, résultant de la déterioration de la situation pour l'agriculture. La CT 3 est consciente qu'aujourd'hui l'emploi en commun de matériel agricole se fait en majorité sur la base de Petites Communautés qui ne sont enregistrées nulle part et ne peuvent que difficilement être contactées. Les activités futures de la CT 3 en tiendront compte. Au cours de l'année du rapport, 3 manifestations dans le Canton d'Argovie ont permis un aperçu sur les possibilités de la mise en oeuvre communautaire du matériel agricole, illustrant aussi l'aspect administratif et juridique du problème. La CT 3 a siégé 2 fois, du 21 fév. au 10 nov. 1986.

COMMISSION TECHNIQUE 4 (CT 4)

La CT 4 s'est réunie le 15 août 1985 et le 9 avril 86 au Centre de cours à Riniken. Lors de ces séances, on a traité les listes de cours des deux Centres de formation permanente et il a été questions des tendances qui se dessinent dans le secteur de cours. De même, la CT 4 s'est chargée du raccordement du Centre de cours au chauffage à distance REFUNA, ainsi que de l'annulation de la subvention fédérale aux Centres de cours.

COMMISSION TECHNIQUE 5 (CT 5)

Le 13 nov. 1985 et le 14 oct. 1986, les membres de la CT 5 ont traité, entre autres, les thèmes suivants: organisation de "Stamm" (réunions) biogaz, resp. d'une réunion cantonale pour professionnels / examiner des projets relevant de la recherche appliquée / le développement au niveau de la construction des installations à biogaz. La CT 5 prévoit d'inclure dorénavant d'autres formes d'énergies de substitution, notamment le bois, dans son domaine d'activités.

4. Manifestations organisées par le Comité central

Au cours de la période du rapport, il a été organisé 8 demi-journées d'information, soit en Suisse alémanique, soit en Suisse romande. La CT 1, resp. la CT 5, étaient responsables de la préparation et du choix des thèmes traités. Le Service technique et certains membres des sections régionales se sont chargés du bon dérouelement du point de vue technique. Par ces journées d'information, notre association souhaite transmettre directement à des spécialistes et professionnels des connaissances de dernière heure regroupées sous un thème. Il nous semble tout aussi important de publier ensuite ces exposés dans le périodique de l'association afin de communiquer ces connaissances à un cercle d'intéressés plus large. Comme de coutume, les exposés ont été imprimés et vendus aux auditeurs (prix de revient). A l'exception d'une seule, toutes les manifes-tations étaient fort bien fréquentées. Mentionnons ici que le thème "Travaux modernes du sol sans dégâts" a remporté un succès exceptionnel. A cet endroit, nous exprimons toute notre reconnaissance aux orateurs et aux organisateurs de ces journées.

Journeées d'information 1985/86

"Travaux modernes du sol sans dégâts" ______

- "Structure du sol et maintien du potentiel de rendement" Conférenciers: Dr. F. Jäggli, Station de recherches Reckenholz A. Maillard, RAC, Changins
- "Dégâts du sol suite aux passages, causes et remèdes" Conférencier: E. Kramer, FAT, Taenikon
- "Labour conventionnel ou travail réduit? Quels versoirs?" Conférencier: W. Sturny, FAT, Taenikon
- 13 décembre 1985, Restaurant "Schönbühl", Schönbühl-Urtenen
- 20 décembre 1985, Hôtel "Thurgauerhof", Weinfelden 31 janvier 1986, Palais de Beaulieu, Lausanne
- 14 février 1986, Restaurant "Les carabiniers", St. Aubin

"Nouveaux résultats dans le domaine de la recherche en matière d'énergie" ______

- "Aperçu sur les derniers résultats de la recherche" Conférencier: Dr. A. Wellinger, Infosolar, Tänikon
- "Essais avec des capteurs solaires pour l'aération du foin à l'EIR de Würen-Conférencier: Dr. J. Keller, EIR (Institut féd. pour la recherche sur réacteurs), Würenlingen AG
- "Construction de capteurs solaires pour l'aération du foin: exemples prati-Conférencier: Th. Pfister, ECA, Flawil
- "Conseils en matière d'énergie pour l'agriculture à l'applui de programmes d'ordinateurs" Conférencier: Dr. R. Favre, Infosolar, Tänikon

16 novembre 1985, Hôtel "Sonne", Gossau SG

"Le tracteur au centre de la mécanisation" -----

- "Le tracteur en tant que facteur de frais" Conférencier: R. Gnädinger, ASCA, Lindau
- "L'équipement actuel du tracteur et évolution possible" Conférencier: E. Stadler, FAT, Tänikon
- "Le tracteur dans la circulation routière" Conférencier: W. von Atzigen, ASETA, Riniken AG

10 décembre 1986, Centre de la Commune, Oberkirch LU 12 décembre 1986, Restaurant "Schönbühl", Schönbühl-Urtenen 19 décembre 1986, Restaurant "Casino", Frauenfeld

CONFERENCE DES CADRES

Les conférences des cadres annuelles, une possibilité d'échange et de rencontres pour les présidents de section et leurs gérants, ont eu lieu séparément le 3 mars 1986 à Brougg (en allemand) et le 5 mars 1986 à Lausanne (en français). La possibilité d'échanges sans ordre du jour obligatoire est fort appréciée et contribue de beaucoup à la bonne entente réciproque, même lors de questions controverses. Les points suivants ont été soulevés: -changement à la présidence de l'association - changement de personnel au ST -championnat suisse en conduite de tracteurs - mutations d'adresses et encaissement central - acquisition d'insignes en métal et de porte-clefs à titre publicitaire -manifestations de l'association "Trecker-Treck" - actions publicitaires pour recruter des membres dans les sections.

5. Le Centre de cours 1 à Riniken

H.U. Schmid, chef du centre de cours

Date	No.	Objet du cours	Gen- re		Partici- pants
2ème semestre	1985				
04.1108.11.	809	Soudure électrique: matériaux, sécurité dangers, travaux pratiques	M2V	2	11
04.1106.11.	810	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	м 3	3	8
11.1120.11.	811	K 30: Travaux sur métaux	M 1	4	18
	812	La soudure électrique	M2V	3	18
	813 814	La soudure autogène (1er degré) Travaux d'atelier et remise en état de	М 3	3	18
	815	matériels agricoles Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à	AR2	10	18
		essence	A 4	10	18
05.12. 12.12.	816 817	Atelier de la ferme-installer, moderniser Les systèmes hydrauliques montés sur véhi-	M 7	1	19
17.12.	818	cules automob. et machines agricoles Les tronçonneuses: fonctionnement, entre-	H 2	1	12
		tien, travaux pratiques	A 8	1	5
23.1224.12.	819	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR15	2	8
23.12.	820 821	L'emploi des peintures et des laques L'alimentation en eau de la maison d'habi-	MES	1 1	8
		tation et des bât. d'exploitation	MES :	2 1	11
				45	172

03.01.	822	Affûtage et durcissement des outils et		1	
00.04	000	des lames de machines agricoles	M 9	1	8
03.01.	823	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1	16
06.0107.01.	824	Pose de revêtements modernes pour parois,			
		sols et plafond	MES 5	2	. 12
06.01.	825	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	8
07.01.	826	L'alimentation en eau de la maison d'habi-			
		tation et de la ferme	MES 2	1	14
09.01.	827	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1	11
08.0109.01.	828	Pose de revêtements modernes pour parois,			
		sols et plafond	MES 5	2	14
10.01.	829	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1	14
13.0124.01.	830	Travaux d'atelier et remise en état de			
		matériels agricoles	AR 2	10	9
20.01.	831	Les transmissions à cardans	AR 14	1	11
27.0107.02.	832	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à			
		essence	A 4	10	12
30.01.	834	Equipements électriques de véhicules auto-		10	
00.01.	004	mob. et remorques agricoles	E 1	5	9
10.0214.02.	835	Soudure électrique et constructions	M 4	5	3
	836		11 4	3	3
10.0214.02.	030	Soudure électrique: matériaux, sécurité,	MOV	-	7
17 00 01 00	007	dangers, travaux pratiques	M2V	5	
17.0221.02.	837	Soudure électrique: matériaux, sécurité,	14014		1.4
		dangers, travaux pratiques	M2V	5	14
17.0219.02.	838	Soudure autogène: appareils, matériaux,			
		sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	9
20.0222.02.	839	Soudure autogène: appareils, matériaux,			
		sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	9
24.0228.02.	840	Soudure électrique: matériaux, sécurité,			
		dangers, travaux pratiques	M2V	5	12
24.0226.02.	841	Soudure autogène: appareils, matériaux,			
		sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	11
27.02.	842	Affûtage et durcissement des outils et			
		des lames de machines agricoles	M 9	1	12
03.0307.03.	843	Soudure électrique: matériaux, sécurité,			
		dangers, travaux pratiques	M2V	5	14
03.0305.03.	844	Soudure autogène: appareils, matériaux,			
00.001 00.001		sécurité, dangers, travaux pratiques	М 3	3	10
06.0307.03.	845	La partie électrique des tracteurs et	11 3		10
00.00. 07.00.	040	remorques	E 1	2	9
10.0311.03.	846	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumat.	A 10	2	21
12.03.	847		A 12	1	8
13.0314.03.		Tests de pulvérisateurs de culture	H 12	-	0
13.0314.03.	848	Presses à haute densité: technique et	A 7	0	10
17 00 01 00	040	réparation	A 7	2	10
17.0321.03.	849	Travaux d'entretien sur tracteurs et			40
10 00 01 00	050	tranporteurs à moteur diesel	A 3	5	12
19.0321.03.	850	Presses à haute densité: technique et			
		réparation	A 7	2	11
24.0327.03.	851	Les moissonneuses-batteuses: Introduction,			
		technique, réparation	A 5	4	20
01.0404.04.	852	Le maniement et l'entretien de tracteurs			
		et machines agricoles	A 1	4	13
07.0411.04.	853	Le maniement et l'entretien de tracteurs			
		et machines agricoles	A 1	4	10
03.1107.11.	854	Soudure électrique: matériaux, sécurité,			
		dangers, travaux pratiques	M2V	5	9

05.1107.11.	855	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M .3	3	7
10.1119.11.	856	Apprentissage d'atelier: K 30:	rı .5	3	/
10.1115.11.	000	M1, M2V, M3, AR2, A4	K 30	30	18
11.12.	857	Les systèmes hydrauliques montés sur véhi-			
		cules automob. et machines agricoles	H 2	1	11
22.1223.12.	858	Barres de coupe et conditionneurs, techni-			
		que et réparation des barres de coupe à			
		deux lames et à doigts et des faucheuses			
		rotatives à tambours		2	11
22.12.	859	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	13
23.12.	860	L'alimentation en eau de la maison d'habi-			
		tation et des bât. d'exploitation	MES 2	2	11
24.12.	861	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	18
04.0605.06.	862	Entretien des motofaucheuses (SH)		2	12
19.12.	863	Entretien des motofaucheuses (UR)		1	10
20.12.	864	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	8
		1. + 2. semestre 1986		146	508
		2. semestre 1985		45	172
March March Control of the Control o				The second second	The second secon

Journées de participants 2. semestre 1985 690 Journées de participants 1. + 2. semestre 1986 1'857 (1'722)

La saison de cours 1985/86 débuta avec un cours en soudure (autogène et électrique). Suivit ensuite la combinaison de cours K 30, à fréquentation maximale qui offre aux participants une formation trés complète en travaux sur métal, en technique de soudage ainsi que la réparation et la bonne mise en oeuvre de véhicules automobiles et machines agricoles. La première semaine de janvier débuta par le nouveau cours M 9 "Affûtage et durcissement des outils et des couteaux de machines agricoles". Le 27.02., il fut répété à grand succès avec 21 participants. La réparation des outils et des couteaux de machines de toutes sortes a été présentée aux participants avec les mêmes moyens à disposition que dans un atelier de ferme bien équipé. Pour chauffer et durcir les burins et les pics, on utilisa la flamme de soudure autogène, alors que pour l'affûtage, on met en oeuvre la meuleuse d'angle à disque meuleur en fibre. Le public profita bien de la possibilité d'amener ses propres outils. On trouvait toute la gamme à affûter entre le sécateur, en passant par les outils pour travailler le bois et le métal, jusqu'aux remorques autochargeuses. Les cours MES remportèrent cette année une participation supérieure à la moyenne. Le cours le mieux fréquenté a été le MES 6 "Pose de sols en terre cuite et faïences" avec 53 participants. En quadruplant le cours, il fut possible de former des groupes permettant pour tous les élèves de se faire la main par des exercices pratiques avec les carrelages et les crépis.

Pendant le cours AR 2 et à côté d'un grand nombre de travaux d'entretien sur les machines agricoles, on a à nouveau monté des installations hydrauliques de freinage sur deux remorques. On remarque ici que les jeux de pièces détachées aujourd'hui à disposition permettent de simplifier de beaucoup le travail de commande et de montage.

Les deux cours sur les tracteurs A 3 et A 4 ont remporté un vif succès tant sur le plan du nombre de participants que sur le plan du nombre de tracteurs mis à disposition.

Un cours supplémentaire sur le thème "presses à haute densité" a été ajouté. Etant donné qu'on a pu se procurer un nombre suffisant de presses, les travaux pratiques étaient très intéressants. Et vu qu'il y a toujours un certain nombre de "profes-

sionnels" fréquentant ce cours, l'échange d'expériences y est toujours très vivant.

Les cours "pulvérisateurs" A 10 et A 12 à 29 participants correspondent à la vague actuelle en cours et permettent de prévoir un intérêt accru. La proposition de prolonger le cours A 10 d'un jour (donc 3 jours au total) n'a pas été prise en considération, car on craint que dès le début mars, il n'y ait plus grand monde. Des cours supplémentaires ont également dû être organisés pour la soudure électrique et la soudure autogène. Il est possible d'organiser sans travail supplémentaire considérable le soudage autogène et de permettre ainsi des exercices intéressants sur des pièces de fonte, des conduites en cuivre, sur des tuyaux en zinc et des parties en alu, sans dépendre essentiellement des pièces amenées par les participants. En début de cours, d'ailleurs, on projette immédiatement une série de dias à cet effet.

Sous le nouveau titre "apprentissage d'atelier", la combiaison de cours K 30 s'est déroulée du 10 nov. au 19 déc. dernier avec, comme de coutume, un maximum de participants. Ces personnes à intérêts très diversifiés ont contribué à la création d'un cours vivant et à haut niveau. Certains travaux pratiques étaient très difficiles et exigeants. Il s'est avéré à plusieurs reprises que l'installation de l'atelier du Centre de cours ne suffit plus aux exigences accrues. Durant 146 jounées de cours, on s'est chargé de 508 participants, ce qui résulte, pour 1986, à 1857 (1722) journées de participants.

Au cours des mois d'été, des travaux de rénovation aux édifices et aux installations ont été effectués et on a procédé à des préparatifs pour la saison de cours en vue. Il y avait là au premier plan: le remaniement de la collection volumineuse de feuillets de travail sur le thème "tracteur" (fonction et entretien). D'autre part, il fallut investir une bonne partie du temps à disposition pour la formation interne du personnel du Centre de cours et la collaboration au Service technique.

C'est avec satisfaction que nous avons pris connaissance de la décision du Département féd. de l'économie publique de nous allouer à nouveau les subventions fédérales en question, ce qui nous évitera d'augmenter les cours.

Nous remercions les participants de leur intérêt et leur souhaitons bonne chance et succès.

Nous remercions les moniteurs de cours H.U. Fehlmann, W. Roth et le personnel du Secrétariat central de leur bonne coopération.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

J.J. Romang, chef du Centre de cours 2

Date	No	Objet du cours	Gen- Durée re jours	e Partici- s pants
14.12.	418	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	3 1
16.1217.12.	419	Réparation de freins et pose de freins		
		hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16 9	2
18.1220.12.	420	La soudure électrique (1er degré)	M 2 15	3

1986					
07.01.	421	Pose de revêtements modernes pour parois,			
		sols et plafond	MES 5	17	1
08.0110.01.	422	Soudure autogène: appareils, matériaux,			
		sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	15	3
13.01.	423	La pose de rustiques d'intérieur et petits			
		travaux avec peintures et laques	MES 7	8	. 1
14.01.	424	La partie électrique des tracteurs et			
		remorques	E 1	20	1
15.01.	425	L'alimentation en eau de la maison d'habi-			
		tation et de la ferme	MES 2	6	1
16.01.	426	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	13	1
17.01.	427	Les tronçonneuses: fonctionnement, entre-			
		tien, travaux pratiques	A 8	7	1
20.01.	428	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES 8	15	. 1
21.01.	429	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	6	1
22.0124.01.	430	La soudure électrique (1er degré)	M 2	16	3
25.01.	431	Travaux sur carrosserie	M 9	3	1
29.0130.01.	432	Réparation de freins et pose de freins			
		hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	6	2
08.02.	433	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	10	
10.0111.02.	434	Travaux de maçonnerie	MES 9	9	2
12.0214.01.	435	Soudure autogène: appareils, matériaux,			
		sécurité, dangers, travaux pratiques	М 3	9	3
24.0225.02.	436	Réparation de freins et pose de freins			
		hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	7	2
26.0228.02.	437	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	8	3
05.0207.02.	438	La soudure électrique (1er degré)	M 2	7	3
01.03.	439	Pose de revêtements modernes pour parois,			
	440	sols et plafond	MES 5	5	1
05.0307.03.	440	La soudure électrique (1er degré)	M 2	12	3
15.1216.12.	441	Réparation de freins et pose de freins	10 10		
47 40 40 40	440	hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	6	1
17.1219.12.	442	La soudure électrique (1er degré)	M 2	9	3
				246	45

Cela correspond à 459 journées de participants

Peu de changement dans notre programme de cours ces deux dernières années. Seule exception l'introduction d'une journée sur la soudure des plastiques; ce cours a remporté un joli succès, il a été donné par des spécialistes. Les appareils fournissant l'air chaud nécessaire à la fusion du plastique sont d'un prix abordable et se prêtent à d'autres usages intéressants. Nous pensons compléter le programme de cette journée par quelques heures consacrées à l'application de résines polyester et fibres de verre. L'une des applications utiles: le revêtement des fonds de crèches qui est de plus en plus pratiqué par les agriculteurs affourrageant des sillages.

La participation aux cours de soudures a fléchi un peu. Beaucoup de fermes sont déjà éqipées de postes soudure électrique et quelques-unes de soudure autogène.

Fait nouveau: tous les agriculteurs se rendant dans un atelier de réparation de machines constatent que l'agro-mécanicien fait usage de soudure électrique à fil sous protection gazeuse. On est facilement séduit par le maniement de ces appareils et par les 50 % de gain de temps qu'il occasionne. Quelques agriculteurs ont fait l'achat de ce matériel. Que penser de cette tendance? La soudure électrique avec électrodes basiques

permet d'exécuter des réparations très solides même sur une pièce rouillée, vernie ou grasse. Le chalumeau autogène permet de chauffer, découper du métal et souder des pièces minces. La soudure électrique à fil s'applique aussi avec succès sur des tôles, le métal déposé moins tenace suffit, il est vrai, dans bien des cas de construction peu sollicitées. Par contre il ne peut s'appliquer sur pièces contenant des impuretés et présente de réelles difficultés à l'extérieur lorsque le vent souffle. Les vendeurs de postes nous signalent beaucoup plus de défauts d'exécutions avec ce procédé qu'avec la soudure à électrodes. Ces nouveaux matériels sont très utiles aux ateliers qui soudent beaucoup, indispensables aux constructeurs de machines, mais étant donné leur prix d'achat, ils sont rarement justifiés dans une exploitation agricole où ils doivent être complétés par un poste de soudure à électrodes. Malgré ces constatations, nous restons très attentifs à cette évolution et nous avons déjà cet hiver offert des démonstrations de soudure à fil. Certains participants ont même mis la main à la pâte et ont constaté que ce procédé, renommé pour sa facilité d'application, méritait tout de même un certain entrainement.

Nous avons été surpris par la participation record au cours de maçonnerie. Ce cours n'a pas pu être dédoublé en dernière minute; nos locaux étant trop petits, mais la bonne marche a été facilitée par la discipline et l'esprit positif des participants.

Peu suivi ces années dernières, le cours de carrosserie a été abandonné. Ce cours de 5 jours, qui avait été supprimé ces dernières années et qui est consacré aux réparations de tracteurs et machines a, par contre, eu lieu. Trois tracteurs ont fait l'objet de réparations de freins, embrayage, remise en état des parties électriques. Nous essayerons de varier un peu plus le programme l'an prochain, limitant le nombre de tracteurs au profit des machines agricoles.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier mes collègues de travail, l'administration de Grange-Verney et de Marcelin pour leur collaboration, leur aide et leur compréhension. Merci aussi au Secrétariat central de Riniken pour son soutien.

7. Service technique

Le 20.09.1986, pendant l'exercice en cours, Urs Helbling, l'ancien chef du Service technique, quitta le ST pour reprendre un poste dans l'économie privée. Son successeur, W. von Atzigen, anciennement chef d'atelier dans la branche des machines agricoles, s'occupe du ST depuis mars 1986. A côté des expertises techniques exigeant beaucoup de temps, de la préparation d'activités propres à l'association (soutien des sections), des problèmes relatifs à des interpellations juridiques, des avis à prononcer lors de procédures de consultation; la représentation des intérêts en général nécessite toujours plus de temps et de personnel. Il est donc erronné de penser que nos tâches sont devenues plus simples suite au niveau technique très élevé (p. ex. des tracteurs) et que tout notre engagement se tournera uniquement vers l'électronique, resp. l'informatique en agriculture. Le développement des dernières années et les perspectives pour l'avenir démontrent que nous sommes confrontés à des tâches toujours plus complexes.

Rappelons ici les points principaux de l'activité variée du ST:

- W. Bühler et W. von Atzigen ont représenté les intérêts des membres de l'ASETA à différentes séances du groupe de travail OCE. Le 26 sept. 1986, les propositions de révision OCE et OCR adoptées par le CC ont été déposées à l'Ofp.
- Les préparatifs pour le stand ASETA de l'AGRAMA ont progressé au cours de la seconde moitié de l'exercice. Les points forts étaient: la présentation de nos deux périodiques "Schweizer Landtechnik" et "Technique Agricole", de la large palette de nos activités et, pour promouvoir la sécurité dans le trafic, du thème "Frein de remorques hydrauliques". Le stand réalisé en propre régie a remporté un vif succès. Alors que le succès remporté à l'AGRAMA ne peut être quantifié, l'intérêt des visiteurs, les contacts avec les membres et l'adhésion de nouveaux membres nous confirment la nécessité de représenter l'association à cette foire des machines agricoles.
- Il est regrettable que l'action "Téléphériques militaires" n'ait pas encore pu être terminée. Deux installations doivent encore être mises en place, mais le financement en faisait défaut. Le groupe de travail auquel appartiennent la SAB et l'ASETA espère clore ce dossier aussi vite que possible. Entretemps, l'armée a repris un stock considérable de pièces de rechange.L'approvisionnement en pièces détachées et le remplacement des pièces usées, y compris les câbles de transports et de traction, devraient donc être assurés pour plusieurs années.
- Le remaniement constant des imprimés et des aide-mémoire nécessite beaucoup de temps ainsi que la mise à jour des archives de diapositives. N'oublions pas le courrier constant avec les documents écrits et photos suite aux demandes continues des nombreux cercles intéressés. Mentionnons ici le remaniement de l'aide-mémoire "Plus de sécurité grâce aux freins hydrauliques". En collaboration avec la FAT, il a été possible de réunir et de compiler les derniers résultats dans ce domaine, afin d'en présenter une directive à l'attention des agriculteurs et du commerce des machines agricoles.
- Collaborer lors d'un cours pour experts des services cantonaux de la circulation, organisé par l'ASA en tant que spécialistes en questions sur la circulation routière.
- Préparer et réaliser les journées d'information mentionnées au chapitre 4.

- Préparer 8 séances des commissions techniques et la réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage et en formuler les procès-verbaux correspondants.
- Photos et diapositives pour compléter les archives.
- Visiter les manifestations des sections.
- Formation continue des membres par la visite de cours FAT, d'expositions et de cours de formation chez les fabricants de machines.

8. Le périodique

L'édition de nos deux périodiques a, jusqu'ici, été effectuée dans le cadre habituel. Vers la fin 1986, P. Brügger a quitté la rédaction après 2 années en fonction. Son successeur, U. Zweifel, ing. agr. a débuté son travail en mars 1987; nous en informerons plus amplement dans le prochain rapport annuel.

Selon l'étude sur les annonces effecutée en novembre 1985 par la rédaction et la direction, il a fallu examiner à fond un éventuel contrat à bail relatif à l'acquisition des annonces. Les travaux préparatifs ont débuté au cours de l'exercice. Le CD devra prendre une décision en la matière au cours du premier trimestre 1987. Pendant cet exercice, il a fallu également constater une diminution des recettes d'annonces ce qui a eu des répercussions négatives sur la situation financière du périodique. Bien qu'on constate aussi en agriculture un flot intarissable d'informations, on estime que le degré d'intérêt suscité par notre périodique est exceptionnellement haut. Nos efforts de mieux vulgariser les activités de l'association centrale et des sections n'ont pas encore abouti dans le cadre souhaité. A l'avenir, nous y accorderons toute notre attention, afin d'améliorer encore le lien entre les membres lecteurs de "Technique Agricole" et les organes de l'association.

Pour la première fois, la rédaction offre des tables de matières annuelles pour les années 1985 et 1986.

Les articles suivants de la Station féd. de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural, FAT, Taenikon, ont paru dans "Technique Agricole" (second semestre 85 et 1986):

Dans la partie rédactionnelle:

- Souffleur ou griffe? De l'autochargeuse au tas de foin.
- Une faucheuse à deux essieux: quand est-elle rentable?
- Garde de veaux en huttes
- Projets de recherche en cours (énergie en agriculture)
- Le crochet d'attelage liaison entre le tracteur et la remorque
- Dégâts suite aux passages de machines
- Travail du sol rationnel et ménageant
- Tracteur avec turbocompresseur: quels en sont les avantages?
- Etat actuel des normes techniques agricoles
- La mécanisation agricole dans un cadre modifié

- Labour conventionnel ou travail réduit?
- Normalisation de la prise de force avant et de l'hydraulique frontale
- Elevage de bétail laitier d'aujourd'hui
- Procédés pour le séchage du foin
- La construction de fosses à purin

En tant que Rapports FAT:

- Liste des types de pirouettes
- Tests de tracteurs
- Expériences avec du biogas en tant que carburant pour tracteur
- L'incidence du bruit par les machines agricoles
- Essais comparatifs des faucheuses à deux essieux, 1985
- Calibrage des pommes de terre test comparatif de calibreurs à cribles plats
- L'ordinateur à la ferme possibilités et limites
- Les râteliers dans les étables à stabulation entravée pour vaches laitières
- Eléments de frais 1986
- Essais comparatifs de distributeurs d'engrais
- Essais comparatifs de versoirs en matière synthétique et versoirs à claire-voie
- Le déchargeur à griffe a-t-il un effet négatif sur la ventilation du foin?
- Revêtement anti-glissants de sols d'étables
- Pertes sur le champ lors de la récolte fourragère
- Epandre le purin sur des terrains en pente
- Essai comparatif de hacheuses à mais portées, à deux rangs, pivotables
- Technique d'ensemencement dans la culture céréalière et de colza
- Pourquoi un test de tracteur FAT?
- Comparaison de procédés entre la griffe et la chaîne de souffleuse pour fourrage grossier

Nous remercions tous les collaborateurs, les auteurs et les traducteurs de leur travail précieux et consciencieux. Nous adressons également nos remerciements à nos annonceurs pour leur fidélité envers notre périodique; ainsi qu'à notre imprimerie Schilldruck SA chargée de l'impression parfaite et de l'expédition régulière de "Technique Agricole".

9. Sécurité de la circulation et éducation routière

Comme toujours, l'éducation routière reste un but central de nos sections ainsi que de notre association centrale. 18 sections se chargent de la formation des jeunes conducteurs de tracteurs pour les préparer à l'examen cat. G. Pour la première fois, le chiffre de 10'000 élèves n'a pas été atteint. La diminution de la natalité se répercute même dans les cours ASETA. Des traductions yougoslaves et portugaises des dossiers

de cours permettent même aux sections de former des travailleurs étrangers dans leur langue maternelle.

Au cours de cet exercice, le catalogue-questionnaire cat. G a été remanié et réimprimé de concert avec l'ASA (Ass. suisse des automobiles). Nous remercions l'ASA de sa précieuse collaboration, en particulier son expert M. Frefl et son graphiste, M. Marti, qui illustrent toutes les situations avec des conducteurs de mobylettes portant le casque et des tracteurs répondant aux dernières exigences de la sécurité dans le trafic, car le bon exemple fait école. Il serait souhaitable que cette "vérité" se répande davantage chez les conducteurs de véhicules agricoles, que cela concerne l'équipement des véhicules ou le comportement des individus. Grâce au modèle de frein hydraulique construit par le ST, il a été possible de faire de la propagande pour une amélioration de la sécurité des véhicules automobiles agricoles dans le trafic.

Dans les centres de cours et lors des manifestations de l'association centrale et des sections, la prévention des accidents occupe une place importante. La vente de la brochure no 10 "L'agriculteur -partenaire dans la circulation routière" ainsi que les aide-mémoire suivants encouragent les efforts individuels: "Les freins hydrauliques pour plus de sécurité", "Utilisateurs agricoles de la route" et "Signalisation et équipement d'outils accouplés aux véhicules agricoles".

Dans notre revue, nous offrons le nombre de pages nécessaires à la publication d'articles traitant de la prévention des accidents et documentons ainsi la collaboration étroite avec le Service de prévention des accidents en agriculture SPAA.

Etant donné que des pannes de l'installation de signalisation ne sont pas rares, le ST a élaboré l'autocollant illustré ici et qui permet, lors de défectuosités au niveau des câbles, de rebrancher. Jusqu'ici, il a été possible de distribuer environ 25'000 exemplaires à des membres.



Bien que la participation des accidents agricoles soit bien inférieure du point de vue statistique, nous espérons que nos efforts contribueront encore à diminuer le nombre d'accidents agricoles dans la circulation malgré un nombre croissant de véhicules. C'est également souhaitable pour les situations dangereuses dans et autour de la cour, étant donné que les causes d'accidents y sont moins complexes. Toutefois, le nombre inquétant d'enfants accidentés par des véhicules agricoles dans les exploitations nous prouve encore le contraire. Qaund est-ce que les recommandations de la prévention des accidents seront enfin prises au sérieux?

10. Droit sur la circulation routière

Au cours de l'exercice, le groupe de travail OCE, dont l'objectif est la dépostion auprès de l'Office fédéral de la police de propositions de révision pour divers articles OCE et OCR, s'est réuni plusieurs fois. Dans ce groupe, on attend que l'Ofp traite plus rapidement nos pétitions. Le 26 sept. 1986, les propositions de modifications suivantes (comprenant également le nouveau texte et la justification) ont été déposées:

- Réglementer la mobilité de la chape et de l'anneau d'attelage

- Valeurs limites pour le bruit émanant des chariots de travail agricoles (87 dB [A])
- Définition et admission des moissonneuses à deux essieux dans la catégorie "porteoutils"
- Adaptation du porte-à-faux avant à 5 m
- Admettre à la circulation les pneus jumelés, les pneus extra-larges et les rouescage jusqu'à 3 m de largeur totale
- Admettre à la circulation les remorques agricoles jusqu'à 3 m de largeur totale sans autorisation spéciale
- Il sera nouvellement autorisé de transporter des charges solides sur des remorques jusqu'à 2.5 m, même si le pont de chargement est moins large (dépassement)
- Régler les prescriptions de freinage pour des tracteurs nouvellement mis en circulation (soupapes de remorques hydrauliques chez le fabricant)
- Réglementation des prescriptions de freinage pour nouvelles remorques (frein de service dès 6 t de poids garanti, assisté de force auxiliaire)
- Réglementation des prescriptions de freinage pour de vieilles remorques (frein assisté par force auxiliaire dès 8 t de poids de service) freineur auxiliaire ne sera plus permis
- Introduction obligatoire de l'éclairage électrique des remorques
- Introduction obligatoire de rétroviseurs télescopiques sur les tracteurs nouvellement mis en circulation.

Il est regrettable que ces questions ne soient pas traitées à l'allure que nous avions souhaitée. L'Ofp justifie ce fait peu réjouissant par un manque de personnel et la quantité de travail en constante augmentation, surtout en rapport avec les questions de protection de l'environnement et de requérants d'asile.

L'ASETA poursuit le développement dans le domaine des prescriptions sur les gaz d'échappement. Dans une lettre datant du mois de mai 1986, nous avons donné notre avis et annoncé nos doutes sur un document dont le titre est: "Bases et concept pour les prescriptions suisses sur les gaz d'échappement conc. les véhicules automobiles et les moteurs diesel". En raison des réflexions suivantes, citées ci-après, il est possible de renoncer à de nouvelles prescriptions pour les véhicules automobiles agricoles:

- La consommation en carburant de l'agriculture n'atteint qu'un 1/6 de la consommation totale, avec 104 mio de l, malgré le grand nombre de tracteurs diesel (99'617).
- Les chiffres de fabrication et les chiffres de vente des véhicules agricoles sont très bas. Ce fait entraîne la multiplicité des types ce qui chargerait de manière démesurée chaque procédé d'examen.
- Le profit de ces mesures serait minime par le taux d'échange relativement bas en comparaison à l'investissement exagéré en hommes, frais et temps nécessaire pour l'examen et le contrôle.
- En applicant de manière stricte et conséquente les articles de loi en vigueur (OCE, art. 21 et appendice 3), les véhicules produisant une forte pollution de l'air pourraient aujourd'hui déjà être appréhendés et jugés. A côté d'une diminution immédiate de la pollution de l'air, l'effet éducatif ne serait certes pas négligeable.

Cet avis nous a également valu des réprobations de personnes qui pensent que nous ne prenons pas les problèmes de la pollution de l'air au sérieux. Notre expérience nous montre néanmoins que ces "actions écologistes", c'est-à-dire le décrêt de lois, de prescriptions et d'ordonnances n'aboutissent à rien, lorsqu'il n'est pas possible de les mettre pratique. Une leçon de responsabilité pour chacun d'entre nous servirait

plus à notre environnement que toutes les interventions de l'état tant exigées. Nous continuerons toutefois dans nos efforts en recommandant aux agriculteurs d'entretenir leurs véhicules de telle manière à ce que personne ne puisse les inculper de polluer l'air.

L'industrie des tracteurs allemande entreprend de très gros efforts pour encourager à l'échelon international des tracteurs roulant à une vitesse max. de 40 km/h. En Suisse, cette catégorie de tracteurs ne devrait avoir de l'intérêt que pour peu d'exploitations. Les prescriptions juridiques correspondantes permettent de conduire à 40 km/h à certaines conditions. Pour l'heure, il n'y a pas nécessité de modifier ces conditions.

Nous persévérons dans notre objectif à encourager les mesures nécessaires pour la sauvegarde d'une sécurité optimale dans le trafic, pour autant qu'elles soient réalistes, acceptables et contrôlables pour l'agriculture. Une adaptation de toutes les prescriptions sans égards pour les particularités des différentes régions ou des différents pays ne correspond néanmoins pas à notre concept.

11. L'activité des sections

Le tableau 5 renseigne sur les activités nombreuses de nos sections. On lira le succès ou l'échec d'une manifestations surtout dans les chiffres sur le nombre de participants. Ceux-ci documentent néanmoins avant tout l'effort des sections, particulièrement des organes responsables, pour leurs membres.

Notons ici, en regardant cette liste, que les activités représentées n'ont lieu que durant les quelques mois de l'hiver. Seuls les cours préparatoires pour les candidats au permis cat. G ont lieu durant toute l'année ou presque, au moins dans certaines sections. Ces cours, ainsi que les assemblées régionales ou les manifestations à thèmes techniques sont les meilleurs agents publicitaires pour beaucoup de sections, étant donné que les moniteurs de cours et les gérants y recrutent continuellement de nouveaux membres et qui ne ressortent pas forcément toujours de cercles agricoles. La relation entre l'activité d'une section et le développement de son effectif des membres est évidente. Le CC offre donc aux sections les thèmes de manifestations et des programmes transmettant des informations de dernière date sur la technique agricole. L'association centrale met fréquemment à disposition de différentes sections des orateurs et moniteurs de cours pour leurs manifestations.

Le contact entre les collaborateurs du SC et les préposés aux sections est de grande importance pour une collaboration fructueuse entre les sections et l'association centrale. Ces contacts peuvent être entretenus en se rendant aux assemblées générales et à d'autres manifestations des sections, mais également lors de la conférence des cadres annuelle.

Nous remercions MM. les présidents et gérants pour l'entente excellente et la collaboration constructive. Nous apprécions que les contacts avec les préposés aux sections se basent sur les égards et la reconnaissance, à côté d'une saine critique.

Sec- tions		AG		nions ionales		Cours techni	ques	pr	ours e rép. a exame	à		ons- tions		cur- ons	p. 1	khana trac- istes	festa	des mani- ations et icipants
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	j.p.	n.	j.	p.	n.	p.	n.	p.	n,	p.	n.	p.
AG	2	272	7	316	7	105	252	37	1	1077	1	60	1	120	-	-	55	1950
BE	2	390	13	475	2	55	28	158	1	3632	-	-	-	-	1	76	176	4628
BB	1	129	-	-	1	35	35	3	0,5	120	-	-	2	80	-	-	7	364
FL	1	54	-	-	-	-	-	1	1	19	-	-	-	-	1	55	3	128
FR	1	140	1	200	-	-	-	4	1	400	-	-	-	-	-	-	6	740
GE	1	94	-	-	-	-	* -	-	-	-	-	-	1	60	-		2	154
GR	-	38	3	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	60	5	191
JU	1	40	-	-	-	-	-	3	1	200	-	-	-	-		-	4	240
LU	2	270	4	720	5	125	125	18	1,5	1610	2	60	2	60	-	-	33	2845
NE	1	50	-	-	-	-	-	3	1,5	118	-	-	-	-	-	-	4	168
NW	1	37	-	-	2	35	29	4	0,5	47	-	-	2	96	-	-	9	215
OW	1	20	-	-	-	-	-	, 1	1	20	-	-	-	-	-	-	2	40
SG	1	184	22	799	-	-	-	34	1,5	916	. 1	300	1	38	1	256	60	2493
SH	1	70	-	-	1	8	20	3	1	120	-	-	2	170	-	-	7	368
SO	1	65	-		1	10	5	7	0,5	193	2	230	1	50	-	-	12	548
SZ	1	42	-	- 1	-	-	-	15	1,5	302	-	-		-	-	-	16	344
TG	2	490	-	-	-,	-	-	2	1,5	42	1	300	-	-	-	-	5	832
TI	1	42	1	30	-	-	-	-	-	-	1	200	1	94	-	-	4	366
VD	1	131	-	-	-	-	-	4	1	217	1	35	-	-	-	-	6	389
VS	1	28	-	-	2	12	24	-	-	-	-	-	-	-	1	56	4	96
ZG	1	120	-	-	1	13	52	3	1,5	119	1	150	1	31	1	106	. 8	539
ZH	2	470	1	35	5	110	110	26	- 1	820	4	900	3	130	1	120	42	2585
Total		3176	52 ====	2668 ======	27 ====	508 =====	680 =====			9972	14 =====	2235	17	929 =====	.7 :=====	729		20217

12. Le Secrétariat central

Au cours de l'exercice, le SC avait un effectif du personnel comprenant:

Bühler Werner, directeur
Helbling Urs, service technique (jusqu'au 20.09.1985)
von Atzigen Willi, service technique (dès le 10.03.1986)
Brügger Peter, rédacteur (jusqu'au 31.12.1986)
Schmid Hansulrich, chef du centre de cours 1
Obrist Silvia, secrétariat central (jusqu'au 30.04.1986)
Rüsch Helene, secrétariat central (01.05. - 15.12.1986)
Müller Susanne, secrétariat central (dès le 15.12. 1986)
De Senarclens Christiane, secrétariat rédaction (40 %)
Frank Charlotte, comptabilité, administration des adresses (40 %)

et en supplément durant la saison des cours:

Fehlmann Hansulrich, centre 1 (6 mois)
Romang Jean-Jaques, centre 2 (env. 2 mois)
Pichonnat Michel, centre 2 (env. 2 mois)

Le directeur a représenté les intérêts de l'ASETA dans les commissions et organisations suivantes:

- Groupe de travail OCE avec W. von Atzigen
- Groupe de travail "Mécanisation " de la CEA
- Groupe de travail "Carburants de remplacement" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Groupe de travail "Tract-Agri" (Off. de guerre de l'alimentaiton)
- Commission féd. pour installations et appareils techniques (EKTEG)
- Comité central FRS
- Commission technique du SPAA (présidence)
- Conférence suisse pour la sécurité du trafic routier , SKS
- Commission permanente pour le trafic routier (DFJP)
- Comité de direction de la Soc. suisse pour l'étude des carburants et lubrifiants
- VSM CT 26 "Machines agricoles" de la Société suisse de constructeurs de machines

Il nous faut mentionner les différentes complications survenues en raison des trois changements successifs de personnel au SC. La nouvelle équipe promet à nouveau un engagement optimal pour les membres de l'ASETA.

13. Relations avec les autorités et organisations

Hormis ses relations très étroites avec diverses autorités et offices fédéraux, l'ASETA entretient des liens avec des organisations suisses privées qui s'occupent de la tech-

nique agricole, du trafic routier et de l'alimentation en énergie à côté de ses contacts de longue date avec la recherche et la vulgarisation agricole. En vue d'un échange d'informations, ces contacts sont également internationaux et existent avec des organisations correspondantes dans nos pays voisins.

STATION FED. DE RECHERCHE D'ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DE GENIE RURAL, FAT, TAENIKON

La coopération avec la FAT, Taenikon, a été très intense durant l'année du rapport. D'une part, c'est la présence des spécialistes de la FAT dans les 5 commissions techniques et d'autre part, la publication des rapports FAT qui créent des contacts entre les deux organisations.

Nous aimerions particulièrement mentionner les points forts suivants conc. la collaboration FAT-ASETA au cours des derniers 18 mois:

- Elaboration de données de base pour la pétition déposée à l'Ofp conc. la révision de divers articles OCE et OCR. Collaboration dans ce groupe de travail.
- Elaboration de données de base pour la révision des normes de la ristourne douanière sur les carburants. Participation aux pourparlers.
- Collaboration de spécialistes de la FAT lors des journées d'information de l'ASETA.
- Publication d'articles spécialisés dans "Technique Agricole", dans sa partie rédactionnelle et en tant que "Rapports FAT".
- Remaniement de l'aide-mémoire "Les freins hydrauliques offrent plus de sécurité" en collaboration avec le ST.

La FAT est souvent le but de visites lors d'excursions de nos sections. Les contacts entre la recherche et la pratique sont très importants et peuvent être d'un grand intérêt pour les deux parties concernées. L'ouverture de la FAT vers l'extérieur peut être taxée d'exemplaire. Nous remercions la direction et les collaborateurs de la FAT pour leur coopération enrichissante et leur engagement dans le domaine de la technique agricole.

UNION SUISSE DES PAYSANS USP, BROUGG, ASS. SUISSE DES FABRICANTS ET COMMERCANTS DE MACHINES AGRICOLES (ASMA) BERNE, GROUPEMENT SUISSE POUR LA POPULATION DE MONTAGNE SAB, BROUGG

Avec l'Union suisse des paysans USP à Brougg et l'Ass. suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles ASMA et d'autres organisations, nous entretenons des contacts étroits. Les problèmes de la technique agricole qui se posent à l'échelon fédéral sont traités primordialement par notre association. En général, les avis élaborés sont déposés de commun accord avec l'USP ou l'ASMA.

Au cours de l'exercice écoulé, il a surtout été question de la révision des articles OCE et OCR. Mais on constate aussi un échange fréquent de demandes de nature très diverse qui exigent des réponses de la part des organisations spécialisées en question. Avec la SAB, nous sommes toujours engagés dans le groupe de travail "Téléphériques militaires" bien que nous espérons terminer cette action au cours de l'exercice suivant.

Nous continuerons nos efforts pour encourager les contacts avec d'autres organisations. De nos jours, il est des plus importants de ne pas gaspiller ses forces, mais de les unir.

SERVICE DE PREVENTION DES ACCIDENTS EN AGRICULTURE SPAA, SCHOEFTLAND

Des intérêts et points communs nous permettent continuellement des contacts intensifs avec le SPAA. En raison des tâches différentes, mais souvent à but semblable, des conflits d'intérêts entre le SPAA et l'ASETA ne peuvent jamais être complètement évités. En égard aux personnes concernées, les agriculteurs et les chefs d'exploitation , et en vue des efforts des deux organisations, ils ont toujours pu être réglés. Dans ce domaine, les répercussions légales de l'augmentation de la vitesse maximale pour les véhicules automobiles agricoles a nécessité des deux parties la volonté de discuter et de faire des compromis.

Les séances de la commission technique du SPAA qui sont présidées par le directeur de l'ASETA, ont prouvé que cette forme de réunion était excellente pour, sinon touver un dénominateur commun, au moins coordonner les divers intérêts et avis concernant la prévention des accidents.

On atteint ces objectifs communs en élaborant ensemble des aide-mémoire, en coordonnant des pétitions et en publiant des articles dans "Technique Agricole" sur la prévention des accidents. Depuis 1985, le SPAA est chargé par la Steg (Comm. féd. pour installations et appareils techniques) en tant que service de contrôle dans les exploitations agricoles qui engagent des tierces personnes. Etant donné que l'ASETA représente l'agriculture dans la commission féd. pour installations et appareils techniques, ce mandat garantit également la liaison avec le SPAA.

Nous remercions les collaborateurs et le chef du SPAA pour leur engagement dans un domaine qui ne permet pas de mesurer le succès, mais qui est de grande importance pour l'agriculture.

14. Relations internationales

La conférence annuelle du groupe de travail "Mécanisation" de la CEA a eu lieu les 16 et 17 avril à Montpellier (F). La participation était minime avec seulement 10 représentants de 6 pays. Les points forts de ce groupe de travail sont: harmoniser les prescriptions légales pour véhicules automobiles dans les différents pays membres; échanger les expériences sur l'aptitude technique de différents procédés techniques et réflechir ensemble aux problèmes écologiques qui se posent avec la mécanisation. Il est regrettable que certains pays, qui sont pourtant de grands fabricants de machines, ne prennent pas part aux séances. Comme d'habitude, ce ne sont guère les points à l'ordre du jour qui offrent une bonne source d'information, mais les entretiens personnels avec les représentants des différents pays. Ce n'est qu'une des raisons qui justifient les frais relativement élevés pour ces réunions.

D'autres contacts ont été poursuivis avec les organisations étrangères suivantes:

Landmaschinen- und Ackerschleppervereinigung, LAV, Frankfurt RFA; Verband der Landwirtschaftskammern, Bonn; Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft, DLG, Francfort; Ecoles DEULA etc..

15. Questions financières

Les comptes font l'objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention du CC et des délégués. Voici le solde réjouissant des comptes pour 1986 obtenu grâce à une gestion des affaires des plus parcimonieuses:

Le total des charges s'éléve à Fr. 1'707'168.-- et se solde par un total de bénéfices de Fr. 11'953.03. Le capital de l'association se monte le 31.12.1986 à Fr. 246'972.89.

Nous tenons à remercier sincèrement le réviseur permanent, M. P. Zimmerli et les deux vérificateurs, MM. B. Schafroth et J. Gut, pour la fidèle et excellente exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Les explications présentes vous offrent une vue d'ensemble des activités de l'ASETA. Pour différentes raisons, les compte-rendus n'offrent qu'une image incomplète de notre travail. Malgré tout, il est évident pour les organes de notre association et nos membres que nous tentons de remplir notre tâche avec un minimum de personnel.

Les progrès de la technique, de nouvelles méthodes de travail ainsi que la curiosité et la soif de connaissances de la génération paysanne actuelle et future, solliciteront l'association à décupler ses prestations dans le futur. La tâche des années à venir sera celle d'accorder continuellement et de manière optimale les objectifs aux moyens financiers à disposition.

Nous aimerions adresser ici nos remerciements aux membres pour leur fidélité ainsi qu'aux autorités, fonctionnaires, institutions et organisations pour leur disposition à collaborer avec nous et leur compréhension pour notre cause. Les présidents, gérants et membres du comité de nos sections ainsi que les organes de l'association centrale méritent tous notre reconaissance pour leur engagement continu. Pour clore, nous voudrions aussi exprimer notre gratitude et appréciation aux collaborateurs des centres de cours, à la rédaction du périodique et au personnel du secrétariat central.

Bonau et Riniken, 3 juillet 1987

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Uhlmann, Bonau Le Directeur: Werner Bühler

Ausgewählte Ergebnisse der Landwirtschaftsbetriebe 1975, 1980, 1985 Quelques résultats des exploitations agricoles 1975, 1980, 1985

				Ver	anderung	/Modification		
Merkmale	1975	1980	1985	1975–19	980	1980–19	85	Caractéristiques
				absolut	%	absolut	%	
Landwirtschaftsbetriebe, Total mit einer Kulturfläche von ha	133 126	125 274	119731	- 7852	- 6	- 5543	- 4	Nombre d'exploitations agri- coles, total dont la surface productive
0 - 1	27 429	27 094	27 682	- 335	- 1	588	2	mesure ha
1.01 – 5	30 080	25 571	22 401	- 4509	-15	- 3170	-12	1.01 – 5
5.01 – 10	24 580	20 158	17 489	- 4422	-18	- 2669	-13	5.01 – 10
10.01 – 20	36 125	34638	32941	- 1487	- 4	- 1697	- 5	10.01 – 20
20.01 – 50 50.01 +	14 069	16783	18 141	2714 187	19	1358	8 5	20.01 – 50 50.01 +
Betriebe von hauptberuflichen Landwirten, Total	76873	72,298	68 356	- 4575	- 6	- 3942	- 5	Exploitations d'agriculteurs à titre principal, total
mit einer Kulturfläche von ha								dont la surface productive mesure ha
0 - 1	914	756	829	- 158	-17	73	10	0 - 1
1.01 – 5	5696	4528	3842	- 1168	-21	- 686	-15	1.01 - 5
5.01 – 10	20 334 35 233	15 842 33 555	12982 31681	44921678	-22 - 5	- 2860 - 1874	- 18 - 6	5.01 – 10
10.01 – 20	13877	16 609	17957	2732	20	1348	- 8	10.01 – 20 20.01 – 50
50.01+	819	1008	1065	189	23	57	6	50.01+
Landwirtschaftliche Nutzfläche je Betrieb, Aren: - Landwirtschaftsbetriebe								Surface agricole utile par exploitations, ares:
insgesamt	865	942	983	77	9	41	4	- Exploitations agricoles, en tout
Betriebe von hauptberuf- lichen Landwirten Betriebe von nebenberuf-	1327	1 458	1536	131	10	78	5	Exploitations des agriculteurs à titre princ. Exploitations des agriculteurs.
lichen Landwirten	192	196	199	4	2	. 3	2	teurs à titre accessoire
Rindvieh: Anzahl Betriebe	89818 1862306	80 827 1 919 570	73 063 1857 342	- 8991 57264	-10 3	- 7764 -62228	- 10 - 3	Bovins: Nombre d'exploit.
Bestand	86 277	77 384	69849	- 8893	-10	- 7535	- 10	Cheptel Vaches: Nombre d'exploit.
Bestand	872348	873757	823683	1409	0	-50074	- 6	Cheptel
Schafe: Anzahl Betriebe	20 858	20767	20654	- 91	0	- 113	- 1	Moutons: Nombre d'exploit.
Bestand	328 071 59 453	325 270 46 778	322 627 38 096	- 2801 -12675	- 1 -21	- 2643 - 8682	- 1 - 19	Cheptel
Schweine: Anzahl Betriebe Bestand	1964383	2130500	1991176	166 117		-139324	- 7	Porcs: Nombre d'exploit. Cheptel
Arbeitskräfte, insgesamt	359051	331 895	314073	-27 156	- 8	-17822	- 5	Main-d'œuvre, en tout
Männer	218 472 140 579	203 594	194218	- 14 878 - 12 278	- 7	- 9376 - 8446	- 5 - 7	Hommes
Frauen Ständige Arbeitskräfte, Total	140579	128 301 138 076	119855 129559	- 12276 - 9845	- 9 - 7	- 8517	- 7 - 6	Femmes Personnel permanent, total
Männer	131 383	121 372	113748	-10011	- 8	- 7624	- 6	Hommes
Frauen	16538	16704	15811	166	1	- 893	- 5	Femmes
Gelegentl. Arbeitskräfte, Total	211 130	193819	184514	-17311	- 8	- 9305	- 5	Personnel temporaire, total
Männer	.87089	82 222 111 597	80 470 104 044	- 4867 - 12444	- 6 - 10	17527553	- 2 - 7	Hommes Femmes
Vierrad- und Raupentraktoren	124041	111007	104044			7 000		Tracteurs à deux essieux ou à
(ohne Jeeps)	83 860	94717	105314	10857	13	10597	11	chenilles (Jeeps non compr.)
Jeeps, Landrover, Unimog Transporter ohne Ladegerät	6290 7905	6 8 6 9 8 9 2 7	7940 7303	1022	9	1071	16 - 18	Jeeps, Landrover, Unimog Transporteurs sans dispositif autochargeur
Transporter mit Ladegerät und	11544	13957	16 205	2413	21	2248	16	Transporteurs avec dispositif
Selbstfahrladewagen	45624	48 402	94324	2778	6	922	2	autoch. et autochargeuses Chars autochargeurs tractés
Einachstraktoren u. Motormäher	100819	103 304	94347	2485	2	- 8957	- 9	Tracteurs monoaxes et moto- faucheuses
Saug- und Druckfässer	19725	26795	29558	7070	36	2763	10	Citernes à pression pour purinage
Schwemmentmistungsanlagen	7675	12 130	15827	4455	58	3697	30	Installations pour lisier flottant
Betriebe mit Melkanlagen	42806	50 665	53 833	7859	18	3 168	6	Exploitations avec installations de traite mécanique Exploitations avec installations
Betriebe mit Heubelüftung	22910	30 572	34 134	7662	33	3562	12	de séchage en grange
Silobehälter: Anzahl Betriebe	33 233	35 305	34751	2072	6	- 554	- 2	Silos: Nombre d'exploitations
Fassungsraum, m ³	3218 198	4 165 326	4645557	947 128	29	480231	12	Capacité, m³

Technische Ausrüstung in der Landwirtschaft nach Kantonen 1985 Equipement technique de l'agriculture, par cantons, en 1985

		otoren und Mo eteurs et véhic					chinen und C				ehälter nfutter ⁴)
Kantone / Cantons Berggebiet Zone de montagne	Vierrad- und Raupen- traktoren¹)	Einachs- traktoren, Motormäher Tracteurs monoaxes, moto- faucheuses	Jeeps, Land- rover, Unimog	Trans- porter und Selbst- fahrlade- wagen ²)	Selbst- lade- wagen, gezogene Remor- ques auto- char- geuses	Māh- dre- scher Mois- son- neuses bat- teuses	Heube- lüftungs- anlagen Instal- lations de sé- chage en grange	Melk- anlagen Instal- lations de traite méca- nique	Ablade- förder- gebläse³)	Betriebe mit Silo- behälter Exploit, dispo- sant de silos	Fassung i m³ Conte- nance en m³
Zürich	10 168	7 135	362	395	5 195	406	2596	3700	4 186	3440	537 860
davon Berggebiet	444	710	57	174	274	_	297	296	339	160	13 334
Bern	18 267	22448	2087	6348	9917	746	6050	12891	11381	7920	810 184
davon Berggebiet	5247	12886	1606	5606	2814	102	3212	6382	5830	4003	274 403
Luzern	8531	8 156	469	1752	5 166	104	4963	5 4 3 9	3728	2449	308 94
davon Berggebiet	1531 216	3 2 5 8 1 2 0 4	379 22	1394 718	929	4	1614 1086	1735 356	1347 534	803,	50 702 18 772
Uri davon Berggebiet	96	1035	19	688	60		929	258	439	311	1208
Schwyz	1859	3543	198	1551	1066	4	2 127	1501	1564	1567	113 12
davon Berggebiet	887	2554	147	1403	448	1	1464	923	1078	1145	7087
Obwalden	508	1481	29	816	317	_	1091	736	778	478	2601
davon Berggebiet	274	1 168	25	755	137	_	853	555	574	398	1994
Nidwalden	383	996	20	672	190		775	496	476	343	2007
davon Berggebiet	195	780	20	624	73	_	612	374	360	267	1441
Glarus	343	996	96	390	201	_	307	358	593	329	23 35
davon Berggebiet	175 1112	853 1079	80 62	376 237	104 649	9	238 622	273 638	496 385	269 579	1580 9284
davon Berggebiet	434	622	37	208	262	3	336	325	166	268	2801
Fribourg	8 4 2 0	3736	480	486	3445	452	1869	4 100	2629	1216	238 60
dont zone de montagne	1961	1237	289	288	949	9	641	1258	875	207	3200
Solothurn	3420	2495	146	212	1875	235	635	1517	1480	1347	204 44
davon Berggebiet	495	511	68	155	300	6	193	332	299	279	35 92
Basel-Stadt	43	30	2	1	14	2	4	10	4	7	161
Basel-Landschaft	2044	1756	91	114	1246	99	670	817	883	779	11306
davon Berggebiet	210	221	25	37	141	171	127	135	136	121	1770
Schaffhausen davon Berggebiet	1747	791	36	18	735	171	276	405	604	489	96 59
Appenzell A. Rh	693	1639	68	560	449		830	829	1 205	708	52 14
davon Berggebiet	670	1608	68	554	431	_	807	811	1 185	693	5060
Appenzell I. Rh	444	1045	48	327	302	_	583	627	785	695	4634
davon Berggebiet	444	1045	48	327	302		583	627	785	695	4634
St. Gallen	6956	8274	386	2204	4 162	40	4784	4918	5214	2449	275 89
davon Berggebiet	1568	3897	228	1866	868	2	1800	1985	2444	1178	9091
Graubünden	2053	5588	450	3161	823	40	2303	2370	3002	1604	14354
davon Berggebiet	1553	5225	389	3112	615	25	2198	2189	2834 3733	1442 2808	10791
Aargau	8 5 0 1 9 2	6 5 5 4 9 5	192	342	4 663 54	343	2047	3 168	53	48	496 44 7 82
davon Berggebiet	7 4 2 5	4418	123	110	4 191	175	3397	3211	3090	1137	190 12
davon Berggebiet	102	140	8	40	58	_	103	76	70	9	80
Ticino	1775	1363	188	218	278	40	221	363	67	195	27 44
dont zone de montagne	979	933	139	190	171	22	198	242	50	101	955
Vaud	11056	3 107	842	725	2124	1152	848	3657	1460	2054	440 52
dont zone de montagne	1129	862	235	380	293	46	301	794	559	315	46 19
Valais	2849	4749	1042	1930	380	68	386	858	1384	229	44 87
dont zone de montagne	1218	4076	660	1802	240	30	364	716	1254	122	1391
Neuchâtel	2 485 1 796	727 509	261 193	85 60	731 569	110	223 187	1017	466 389	553 355	10436 5401
dont zone de montagne Genève	1352	121	108	29	39	151	6	66	9	79	2168
Jura	2664	916	132	107	1016	246	255	1164	513	893	196 65
dont zone de montagne	1304	531	104	73	576	45	170	622	316	481	7676
Schweiz / Suisse	105314	94347	7940	23 508	49324	4593	38954	55212	50 153	34751	4 6 4 5 5 5
OCHWEIZ / Odisse											

¹⁾ Tracteurs à 4 roues ou à chenilles 2) Transporteurs et autochargeuses (automotrices)

³⁾ Aéro-engrangeurs
4) Silos à fourrages verts

Durch die Zählungen von 1975, 1980 und 1985 erfasste Motoren, Geräte und Maschinen Moteurs, instruments et machines dénombrés par les recensements de 1975, 1980 et 1985

Motoren, Geräte, Maschinen	1975	1980	1985	Moteurs, instruments, machines
Vierrad- und Raupentraktoren	83 860	94 717	105 314	
Jeeps, Landrover, Unimog	6 290	6 869	7 940	
inachstraktoren, Motormäher	100 819	103 304		Tracteurs monoaxes, motofauch.
ransporter ¹	7 905	8 927	7 303	Transporteurs'
Selbstfahrladewagen ²	11 544	13 957	16 205	Autochargeuses automotrices ²
Gezogene Ladewagen	45 624	48 402	49 324	Remorques autochargeuses
apfwellenanhänger³	16 638		12 004	Chars à prise de force³ Chars à 2 roues⁴
inachsanhänger ⁴				Chars à 4 roues
Weiachsanhänger Seilwinden für Feld- od. Waldarb.	15 994	16 599		Treuils p. trav. agr. ou forest.
Gezogene Heuerntemaschinen	10 334	10 555	99 727	Faneuses à accoupler
Selbstfahrende Heuerntemaschinen	20 754	16 840		Faneuses automotrices
Pflanzenschutzspritzen ⁵	22 664	25 706		Pulvéris. p. prot. d. plant.5
Selbstfahrende Mähdrescher	4 180	4 221		Moissonneuses-batteuses automotr.
Angebaute und gezogene Mähdrescher	846	900		Moissonneuses-batteuses tractées
Maispflückvorsätze für Mähdrescher				Becs à maïs pour moissbatt.
Maispflückdrescher			126	Moissonneuses automotr. pour maïs
inscharige Anbaupflüge	27 589	24 306	17 304	Charrues pour tracteur, monosocs
Mehrscharige Anbaupflüge	10 267	15 654	19 051	Charrues pour tracteur, polysocs
Bodenfräsen mit eigenem Motor	11 295	14 684	10 928	Motoculteurs ayant leur propre mot.
Bodenbearb.geräte, Zapfw.antrieb³			3 138	Cultivateurs à prise de force ³
Bodenbearb.geräte, Zapfw.antrieb⁴			24 871	Cultivateurs à prise de forces
raktoranbausämaschinen	12 926	15 061	16 766	Semoirs portés
Einzelkornsämaschinen	1 908	2 452	2 920	Semoirs de précision
Cartoffellegemasch., Handeinl.	6 745	7 607	6 878	Planteuses de p.d.t., manuelles
Cartoffellegeautomaten	0 745	735		Planteuses de p.d.t., automat.
Mineraldüngerstreuer	24 357	31 047		Distributeurs d'engrais minéraux
Mistladekrane	6 073	8 034		Grues à fumier
rontlader			5 728	Chargeurs frontaux
Gezogene Miststreuer	25 305	28 054	25 564	Epandeuses de fumier, tractées
Saug- und Druckfässer	19 725	26 795	29 558	Citernes à pression pour purinage
/erschlauchungsanlagen			20 354	Inst. d'épand. de lis. p. tuyaux
Messermähwerke ⁴			10 369	Faucheuses pour tracteur à 2 essieux
Kreiselmäher	13 054	21 295		Faucheuses rotatives
Mähaufbereiter	1 362	3 254		Faucheuses conditionneuses
Sammelpressen	10 575	10 897	11 045	Ramasseuses-presses
Kartoffelvorratsroder				Arracheuses-aligneuses de p.d.t.
Siebkorbsammelroder	7 766	4 500		Arracheuses-ramasseuses de p.d.t.
Kartoffelvollernter	045	4 590	1 152	Récolteuses intégrales de p.d.t.
Rübenvollernter	845	968		Récolt. intégrales de bettraves
Gezogene Feldhäcksler	3 073	2 628		Hacheuses-chargeuses tractées
Anbaumaishäcksler	4 450	7 338 41 131	0 /43 E0 1E2	Récolt. de maïs fourrage portées
Abladefördergebläse Elevat., Förderbänder, -schnecken	9 839	11 225		Aéro-engrangeurs
Greiferscheunen	3 033	1 079		Elévat., transp. à ruban, à vis sans fil
Heubelüftungsanlagen	25 107	34 308		Ponts roulants (griffes p. four., paille) Installations de séchage du foin
Eimermelkanlagen	42 337	50 162		Inst. de traite méc. par pot
Rohrmelkanlagen				Inst. de traite méc. par por
Melkstände für Laufställe	1 357	1 791		Stalles de traite pour stab. libre
Milchkammern	7 891	11 665		Chambres à lait
Varmwasser in Milchkammer o. Stall	14 250	22 269		Inst. d'eau chaude (ch. à lait étables,
Mechanische Fütterungsanlagen ⁶	222	362		Distrib. mécan. des fourrages
Mechanische Entmistungsanlagen	1 974	3 294		Evacuateurs de fumier
Schwemm- und Treibentmistungen	7 675	12 130		Install. pour lisier flottant
Biogasanlagen				Installation de biogaz
Sonnenkollektoranlagen				Install. de panneaux solaires
		1 621		autochargeur
ohne Selbstladevorrichtung sowie Transporter mit Selbstladevorrichtung				autocnargeur porteurs avec dispositif autochargeur
für Einachstraktoren		o po	ur monoaxe	
für Vierradtraktoren selbstfahrend oder gezogen			ur tracteur à prise de force	
		UL	40 10101	

Eidg. Betriebs- und Landwirtschaftszählungen

Recensements fédéraux des entreprises et de l'agriculture

TRACTEURS MIS EN CIRCULATION SELON MARQUE

Marque:		1983	Marque:		1984
	Pièce	0/		Pièce	0/
1. Fiat	603	13.76	1. Fiat	500	12.51
2. International IH	373	8.51	2. Hürlimann	382	9.56
3. Massey-Ferguson	361	8.24	3. Ford	368	9.21
4. Ford	339	7.74	4. International IH	346	8.66
5. Hürlimann	320	7.30	5. Deutz	270	6.76
6. Same	304	6.94	6. Massey-Ferguson	261	6.54
7. Deutz-Fahr	299	6.82	7. Fendt	256	6.41
8. Fendt	2.64	6.02	8. John-Deere	249	6.23
9. John-Deere	230	5.25	9. Same	248	6.21
10. Landini	217	4.95	10. Steyr	202	5.06
11. Steyr 12. Renault	212 118	4.84	11. Landini	139 132	3.48 3.30
13. Carraro	117	2,69 2.67	12. Renault 13. Carraro	102	2.55
14. Rapid	108	2.46	14. Rapid	88	2.20
15. Iseki	83	1.89	15. Bucher	53	1.32
16. Lamborghini	70	1.60	16. Lamborghini	50	1.25
17. Zetor	62	1.42	16a Zetor	50	1.25
18. Case/Brown	39	0.89	17. Case/Brown	45	1.13
19. Holder	31	0.71	18. Iseki	42	1.05
20. Kubota	30	0.68	19. UTB	32	0.80
Bucher	19	0.43	20. Kubota	25	0.63
UTB	19	0.43	Holder	24	0.60
Agriful	18	0.41	Wiesel	13	0.33
MB-Trac	18 -	0.41	Agriful	12	0.30
Wiesel	17	0.39	MB-Trac	11	0.28
Goldoni	13	0.30	Eicher	10	0.25
De Nardi	11	0.25	autres	85	2.13
autres	87	2.00		31995	100.00
	4'382	100.00		======	=======
		======			
Marque:		1985	Marque:		1986
Marque:			Marque:	Pièce	1986
	Pièce	1985 %			0/
1. Fiat	Pièce 557	1985 % 13.21	1. Fiat	486	% 12.40
1. Fiat 2. Hürlimann	Pièce 557 442	1985 % 13.21 10.48	1. Fiat 2. Hürlimann	486 452	12.40 11.53
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr	Pièce 557 442 368	1985 % 13.21 10.48 8.72	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International	486 452 372	12.40 11.53 9.49
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH	Pièce 557 442 368 350	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr	486 452 372 320	% 12.40 11.53 9.49 8.16
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford	Pièce 557 442 368 350 322	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford	486 452 372 320 300	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere	Pièce 557 442 368 350 322 392	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere	486 452 372 320 300 282	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr	Pièce 557 442 368 350 322 392 263	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24	 Fiat Hürlimann Case-International Deutz-Fahr Ford John-Deere Fendt 	486 452 372 320 300	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere	Pièce 557 442 368 350 322 392	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere	486 452 372 320 300 282 279	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21	 Fiat Hürlimann Case-International Deutz-Fahr Ford John-Deere Fendt Same 	486 452 372 320 300 282 279 234	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr	486 452 372 320 300 282 279 234 229	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UIB	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UIB 17. Lamborghini	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac Kubota	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14 11	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33 0.26	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder 20a Ferrari	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16 16	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40 0.40
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac Kubota Bergmeister	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14 11 11	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33 0.26 0.26	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder 20a Ferrari Kubota	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16 16	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40 0.40 0.33
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac Kubota	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14 11 11 74	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33 0.26 0.26 1.76	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder 20a Ferrari Kubota Bergmeister	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16 16 13	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40 0.40 0.33 0.25
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac Kubota Bergmeister	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14 11 11 74 4'216	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33 0.26 0.26 1.76	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder 20a Ferrari Kubota	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16 16	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40 0.40 0.33
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac Kubota Bergmeister	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14 11 11 74 4'216	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33 0.26 0.26 1.76	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder 20a Ferrari Kubota Bergmeister Wiesel	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16 16 13 10 80	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40 0.40 0.33 0.25 0.25 2.05
1. Fiat 2. Hürlimann 3. Deutz-Fahr 4. International IH 5. Ford 6. John-Deere 7. Steyr 8. Massey-Ferguson 9. Fendt 10. Same 11. Landini 12. Renault 13. Carraro 14. Zetor 15. Bucher 16. UTB 17. Lamborghini 18. Case/Brown 19. Holder 20. MB-trac Kubota Bergmeister	Pièce 557 442 368 350 322 392 263 262 251 244 154 144 99 86 59 51 47 41 19 14 11 11 74 4'216	1985 % 13.21 10.48 8.72 8.30 7.63 6.92 6.24 6.21 5,95 5.79 3.65 3.42 2.35 2.03 1.39 1.21 1.11 0.97 0.45 0.33 0.26 0.26 1.76	1. Fiat 2. Hürlimann 3. Case-International 4. Deutz-Fahr 5. Ford 6. John-Deere 7. Fendt 8. Same 9. Steyr 10. Massey-Ferguson 11. Landini 12. Renault 13. Rapid 14. Carraro 15. Zetor 16. Lamborghini 17. Bucher 18. UIB 19. Iseki 20. Holder 20a Ferrari Kubota Bergmeister Wiesel	486 452 372 320 300 282 279 234 229 219 135 98 81 72 57 56 43 37 22 16 16 13 10 10 80 3'919	% 12.40 11.53 9.49 8.16 7.65 7.19 7.12 5.97 5.84 5.59 3.44 2.50 2.06 1.83 1.45 1.43 1.09 0.94 0.56 0.40 0.40 0.33 0.25 0.25

TRACTEURS MIS EN CIRCULATION SELON PAYS D'ORIGINE

		1983			1984
	pièce	%		pièce	0/
1. Italien	1486	33.92	1. Italien	1193	29.86
2. Deutschland	1236	28.21	2. Deutschland	1140	28.86
3. Schweiz	468	10.68	3. Schweiz	542	13.57
4. Grossbritanien	399	9.11	4. Grossbritanien	518	12.97
5. Frankreich	349	7.96	5. Frankreich	227	5.68
6. Oesterreich	223	5.10	6. Oesterreich	205	5.13
7. Japan	121	2.76	7. Japan	77	1.93
8. Ischechoslowakei	62	1.41	8. Tschechoslowakei	50	1.25
9. Rumänien	19	0.43	9. Rumänien	32	0.80
10. Spanien	10	0.22	10. USA	6	0.15
11. USA	5	0.11	11. Jugoslawien	3	0.08
12. Jugoslawien	4	0.09	12. Spanien	1	0.02
	4382	100.00	12a UDSSR	1	0.02
	======	=======		3995	100.00
				=====	======
	pièce	1985		pièce	1986
		%			0/
1. Deutschland	1279	30.33	1. Deutschland	1186	30.26
2. Italien	1271	30.14	2. Italien	1165	29.72
3. Schweiz	533	12.65	3. Schweiz	590	15.05
4. Grossbritanien	435	10.31	4. Grossbritanien	433	11.05
5. Oesterreich	269	6.38	5. Oesterreich	232	5.91
6. Frankreich	212	5.02	6. Frankreich	140	3.57
7. Ischechoslowakei	86	2.03	7. Japan	75	1.91
8. Japan	75	1.78	8. Ischechoslowakei	57	1.45
9. Rumänien	51	1.20	9. Rumänien	38	0.97
10. Spanien	2	0.04	10. USA	2	0.05
10a USA	2	0.04	11. DDR	1	0.02
12. Jugoslawien	11	0.02		3919	100.00
	4216	100.00		=====	======
	======	=======			

TRACTEURS NEUFS MIS EN SERVICE 1975 / 1980 - 1986

Année	Total	à 4 roues	selon le poids total (kg)					
		motr. Diesel	- 1500	1501- 2000	2001– 3000	3001- 4000	passé 4000	
1975	4'268	1'157 4'254	124	1'113	2'703	281	47	
1980	4'599	2'417 4'582	306	787	2'624	696	. 186	
1981	4'271	2'616 4'258	241	657	2'321	864	188	
1982	4'267	2*781 4'254	244	488	2'229	1'128	178	
1983	4'382	3'053 4'376	209	373	2'265	1'314	221	
1984	31995	2'806 3'990	159	374	2'170	1'136	156	
1985	4'216	3'087 4'210	129	339	2'215	1'321	212	
1986	3'919	2'971 3'914	197	316	2'016	1'220	170	

	selon cylindrée jusqu'à										
	1150	1151- 1350	1351- 1650	1651- 1950	1951- 2250	2251- 2550	2551 - 3050	3051- 4550	4551 - 6050	6050-	
4075											
1975	21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21	
1980	110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286	29	
1981	69	33	98	72	12	433	1'075	2'183	278	18	
1982	46	79	145	74	13	354	1'082	2'203	247	24	
1983	35	130	77	126	20	363	1'149	2'245	210	27	
1984	28	105	43	144	16	269	1'100	2'139	131	20	
1985	19	37	24	142	10	291	1'065	2'459	133	36	
1986	29	49	64	117	11	257	1'054	2'184	116	38	

